

Chapitre 1 - L'analyse de l'activité de l'organisation

Synthèse

Table des matières

1.	L'analyse de l'activité commerciale et/ou productive via les SIG	3
1.1.	Les indicateurs d'activité	5
•	Chiffre d'Affaires	5
•	Marge commerciale	5
•	Production de l'exercice	7
•	Valeur Ajoutée	9
1.2.	Les indicateurs de résultat	10
•	Excédent Brut d'Exploitation EBE.....	10
•	Résultat d'exploitation	11
•	Résultat courant avant impôts.....	12
•	Résultat exceptionnel	12
•	Résultat de l'exercice	13
2.	Le retraitement des SIG.....	14
2.1.	Les retraitements des charges de personnel, du personnel intérimaire	14
2.2.	Le retraitement des subventions d'exploitation	15
2.3.	Le retraitement des impôts, taxes et versements assimilés	16
2.4.	Le retraitement des redevances de crédit-bail	17
3.	Les ratios découlant des SIG.....	19
3.1.	Les ratios d'activité.....	19
3.2.	Les ratios de profitabilité.....	19
3.3.	Les ratios de partage de la valeur ajoutée.	19
4.	La Capacité d'Autofinancement (CAF).....	20
4.1.	Les modalités de calcul.....	20
4.2.	Des rappels de notions en comptabilité pour le calcul de la CAF	23
4.3.	Les ratios de la CAF.....	27

1. L'analyse de l'activité commerciale et/ou productive via les SIG

L'analyse de l'activité de l'entreprise constitue le point de départ de tout diagnostic, car elle permet d'apprécier la croissance et de mesurer l'aptitude de l'entreprise à dégager des profits. Le compte de résultat ne présente aucun indicateur d'activité homogène. D'où le calcul et l'utilisation des soldes intermédiaires de gestion pour y remédier.

Le compte de résultat indique les différents produits (revenus) et les charges (coûts) de l'entreprise sur une période donnée. Ils sont classés en trois dimensions (éléments d'exploitation, financiers et exceptionnels).

Numéros de compte				
Charges d'exploitation	60	Charges externes assujetties à TVA	70	Produits d'exploitation
	61		71	
	62		72	
	63 Taxes	73		
	64 Frais de personnel	74 Subventions		
	65	75		
Charges financières	681		781	Produits financiers
	66		76	
	686		786	
Charges exceptionnelles	67		77	Produits exceptionnels
	687		787	

La déduction successive de chaque catégorie de coûts dégage des marges (différences entre produits et charges) appelées **soldes intermédiaires de gestion**.

Remarque : SIG à jour de l'ANC 2022-06.

Application pratique :

Données à utiliser pour la partie 1 du cours.

	Exercice N
Produits d'exploitation :	
Ventes de marchandises	11 820,00 €
Production vendue	96 120,00 €
Montant net du chiffre d'affaires	107 940,00 €
Production stockée	6 600,00 €
Production immobilisée	1 200,00 €
Subventions (d'équilibres)	2 400,00 €
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	11 100,00 €
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 400,00 €
Autres produits	1 440,00 €
Total des produits d'exploitation (I)	145 080,00 €
Charges d'exploitation :	
Achats de marchandises	6 840,00 €
Variation de stocks de marchandises	- 240,00 €

Achats de matières premières et autres approvisionnements	39 360,00 €
Variation de stocks de MP	1 200,00 €
Achats et autres charges externes	14 400,00 €
Impôts, taxes et versements assimilés	6 000,00 €
Salaires	18 000,00 €
Cotisations sociales	6 000,00 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11 900,00 €
Dotations aux provisions	1 600,00 €
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	6 000,00 €
Autres charges	720,00 €
Total des charges d'exploitation (II)	111 780,00 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	33 300,00 €
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (III)	
Produits financiers :	
De participation	840,00 €
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur dépréciations et provisions	2 640,00 €
Différences positives de change	
Produits des cessions d'immobilisations financières	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	200,00 €
Total des produits financiers (IV)	3 680,00 €
Charges financières :	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	480,00 €
Intérêts et charges assimilées	3 180,00 €
Différences négatives de change	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	500,00 €
Total des charges financières (V)	4 160,00 €
2. RESULTAT FINANCIER (IV-V)	- 480,00 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II +/- III +IV – V)	32 820,00 €
Produits exceptionnels (VI) (1)	1 200,00 €
Charges exceptionnelles (VII) (2)	5 640,00 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	- 4 440,00 €
Participations des salariés aux résultats (VIII)	1 200,00 €
Impôts sur les bénéfices (IX)	4 500,00 €
BENEFICE ou PERTE (I - II +/- III + IV – V + VI - VII - VIII - IX)	22 680,00 €
(1) dont reprises sur provisions	720,00 €
	3 000,00 €
(2) dont dotations sur amortissements et provisions	€

1.1. Les indicateurs d'activité

- Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires regroupe l'ensemble des facturations (hors taxes) de la période, qu'elles soient encaissées ou non. Il s'agit des ventes de marchandises, produits et/ou services au cours de l'exercice dans le cadre de l'activité courante de l'entreprise.

La hausse, ou la baisse des facturations sur une ou plusieurs années, atteste si l'entreprise :

- se développe (ou non),
- de plus en plus (ou de moins en moins) vite,
- plus ou moins, plus rapidement que l'économie locale ou mondiale et/ou que les entreprises du même secteur d'activité (gain ou perte de part de marché).

Le but d'une entreprise n'est pas uniquement de vendre, mais également d'encaisser ses facturations. Aussi, est-il utile de surveiller si les créances clients ne progressent pas plus vite que les ventes (poste créances clients au bilan) et si ces derniers paient régulièrement (poste dotations aux provisions pour créances qui apparaît au bilan en cas de créances irrécouvrables).

Application pratique :

Ventes de marchandises	11 820,00 €
Production vendue	96 120,00 €
Montant net du chiffre d'affaires	107 940,00 €

- Marge commerciale

Produits			Charges		
En +			En -		
Ventes marchandises (707 - 7097)	+		Coût achat marchandises vendues (607 - 6097 +/- 6037)		-
			Total		

La marge commerciale est un indicateur réservé aux seules activités de négoce. Elle correspond à la différence entre un chiffre d'affaires et le coût d'achat des marchandises.

Le calcul de la marge commerciale s'applique aux marchandises que l'entreprise achète pour revendre en l'état, sans transformation ou avec une transformation très mineure. Indicateur fondamental des entreprises commerciales.

Application pratique :

Produits		Charges	
En +		En -	
Ventes marchandises (707 - 7097)	11820	Coût achat marchandises vendues (607 - 6097 +/- 6037)	6600
		Total	5220

Rappel comptable :

Le coût d'achat des marchandises y intègre la variation de stocks des achats. Le **stock** désigne l'ensemble des biens, possédés par une entreprise, qui ne sont pas encore consommés. Une entreprise peut posséder différents types de stocks :

- Les matières premières (31),
- Les autres approvisionnements (32),
- Les marchandises (37).

La variation des stocks de matières premières ou de marchandises s'obtient ainsi :

Stock initial (SI) – Stock final (SF)

- Si le SF > SI, l'entreprise a alors **stocké** c'est-à-dire qu'elle a augmenté son stock entre le début et la fin de son exercice comptable : augmentation de l'actif au bilan et baisse des charges dans le compte de résultat. **La variation de stock vient en diminution du coût des achats de marchandises et donc en plus dans la marge commerciale.**
- Si le SF < SI, l'entreprise a alors **déstocké** : baisse de l'actif au bilan et augmentation des charges dans le compte de résultat. **La variation de stock vient en augmentation du coût des achats de marchandises et donc en moins dans la marge commerciale.**

Exemple :

	Matières premières
SI (en début d'exercice)	1200
SF (en fin d'exercice)	500

1^{re} écriture : l'annulation du stock initial

31/12/N

603	31	Variation des stocks de charges Comptes de stocks <i>Annulation du stock initial</i>	1200	1200
-----	----	--	------	------

2^e écriture : la constatation du stock final

31/12/N

31	603	Comptes de stocks Var. des stocks de charges <i>Constatation du stock initial</i>	500	500
----	-----	---	-----	-----

Variation de stocks de MP : $SI - SF = 1\,200 - 500 = 700$. Déstockage, les 700 vont venir en augmentation du coût d'achat et donc en diminution de la marge.

- Production de l'exercice

Produits	
En +	
+ Production vendue (70 - 709 (sauf 707 et 7097))	+
+ Production stockée (+/- 71)	+
+ Production immobilisée (72)	+
Total	

La production de l'exercice prend en compte l'intégralité de l'activité hors négoce de l'entreprise, c'est-à-dire la valeur des biens et services fabriqués par l'entreprise, qu'ils soient vendus, stockés ou utilisés pour ses besoins en immobilisations. Cet indicateur concerne les entreprises industrielles.

Le but d'une entreprise est là aussi de vendre et non de stocker en grandes quantités, qui implique une mobilisation de la trésorerie, et suscite des interrogations sur la valeur des produits non vendus. Le poste production stockée doit donc être réduit.

Application pratique :

Produits	
En +	
+ Production vendue (70 - 709 (sauf 707 et 7097))	96 120
+ Production stockée (+/- 71)	6 600
+ Production immobilisée (72)	1 200
Total	103 920

Rappel comptable :

- Production stockée :

La production stockée désigne l'ensemble des biens, possédés par une entreprise, qui ne sont pas encore vendus.

La variation des stocks de produits finis s'obtient par un calcul inverse :

$$\text{Stock final (SF)} - \text{Stock initial (SI)}$$

- Si SF > SI, alors l'entreprise a **stocké** : augmentation de l'actif au bilan et augmentation des produits dans le compte de résultat (+). Il faudra rajouter la production stockée dans la production de l'exercice.
- Si SF < SI, alors l'entreprise a **déstocké** : baisse de l'actif au bilan et baisse des produits dans le compte de résultat (-). Il faudra soustraire la production stockée dans la production de l'exercice.

Exemple :

	Produits finis
SI (en début d'exercice)	300
SF (en fin d'exercice)	800

1^{re} écriture : l'annulation du stock initial

31/12/N

713	35	Variation des stocks de produits Comptes de stocks <i>Annulation du stock initial</i>	300	300
-----	----	---	-----	-----

2^e écriture : la constatation du stock final

31/12/N

35	713	Comptes de stocks Var. des stocks de produits <i>Constatation du stock initial</i>	800	800
----	-----	--	-----	-----

Calcul de la variation de stocks de la production stockée : SF – SI = 800 – 300 = 500 en +. Les 500 € de la variation de stocks de la production stockée va venir augmenter la production de l'exercice de 500 €.

- **Production immobilisée :**

Selon le PCG, la production de l'exercice, conservée par l'entreprise en vue de son immobilisation, constitue un produit d'exploitation enregistré à son coût de production. Le produit équilibre les charges dépensées pour la conception du produit.

Exemple : conception d'un entrepôt terminé le 14/05/N pour 83 500 €.

14/05/N

213	722	Construction Production immo. <i>Construction entrepôt.</i>	85 300	85 300
-----	-----	---	--------	--------

- Valeur Ajoutée

Produits En +		Charges En -	
Production de l'exercice	+	Consommation de l'exercice en provenance de tiers (60 sauf ceux cités pour le coût d'achat +/- 6031/6032 + 61 + 62)	-
Marge commerciale	+		
		Total	

La Valeur Ajoutée montre la richesse créée par ses opérations de commercialisation et de production.

La Valeur Ajoutée est répartie entre les acteurs suivants :

- l'État (impôts et taxes et impôts sur les bénéfices),
- les salariés (charges de personnel),
- les investissements (autofinancement),
- les prêteurs de capitaux (banques et établissements financiers)
- les actionnaires et/ou associés (dividendes).

Acteur	Ratio
Personnel	(Charges de personnel + Personnel extérieur + Participation des salariés) / Valeur Ajoutée
État	(Impôts et taxes + Impôts sur les sociétés) / Valeur Ajoutée
Prêteurs	Intérêts / Valeur Ajoutée
Associés/Actionnaires	Dividendes / Valeur Ajoutée
Entreprise	Par différence

Le ratio VA / CA est très différent entre :

- une entreprise sous-traitant largement sa production (ratio important),
- une entreprise fortement intégrée (ratio petit), qui assure quasiment l'ensemble de la fabrication, avec très peu de sous-traitance ou d'achats de composants extérieurs.

Application pratique :

Produits En +		Charges En -	
• Production de l'exercice	103 920	Consommation de l'exercice en provenance de tiers (60 sauf ceux cités pour le coût d'achat +/- 6031/6032 + 61 + 62)	54 960
• Marge commerciale	5 220		
		Total	54 180

1.2. Les indicateurs de résultat

- Excédent Brut d'Exploitation EBE

Produits En +		Charges En -	
• Valeur ajoutée	+	Impôt, taxes et versements assimilés (63)	-
Subventions (74)	+	Charges de personnel (64)	-
Total		Total	

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est un indicateur financier fondamental permettant de déterminer la ressource qu'une entreprise tire régulièrement de son cycle d'exploitation sans tenir compte de ses choix d'investissement (amortissement) ou de financement. Elle mesure la richesse disponible après rémunération du facteur travail.

L'Excédent Brut d'Exploitation, généré par l'exploitation de l'entreprise, permet de :

- maintenir et développer l'outil de production (investissements),
- rémunérer les capitaux engagés (capitaux propres et capitaux empruntés),
- verser à l'État l'impôt sur les bénéfices.

Application pratique :

Produits En +		Charges En -	
• Valeur ajoutée	54 180	Impôt, taxes et versements assimilés (63)	6 000
Subventions (74)	2 400	Charges de personnel (64)	24 000
Total		Total	26 580

- Résultat d'exploitation

Produits En +		Charges En -	
• Excédent brut d'exploitation	+	• ou Insuffisance brute d'exploitation	-
Reprises sur amortissements (781)	+	Dotations aux amortissements et aux provisions (681)	-
Quote-part des subventions d'Investissement (747)	+		-
Produits des cessions d'immobilisations (757)	+	Valeurs comptables des immobilisations cédées (657)	-
Autres produits (75)	+	Autres charges (65)	-
Total		Total	

Le résultat d'exploitation atteste des performances économiques de l'entreprise, indépendamment de sa politique d'endettement. Il représente le profit ou la perte généré par l'activité courante de l'entreprise.

Application pratique :

Produits En +		Charges En -	
• Excédent brut d'exploitation	26 580	• ou Insuffisance brute d'exploitation	
Reprises sur amortissements (781)	11 100	Dotations aux amortissements et aux provisions (681)	13 500
Quote-part des subventions d'Investissement (747)	0		
Produits des cessions d'immobilisations (757)	14 400	Valeurs comptables des immobilisations cédées (657)	6 000
Autres produits (75)	1 440	Autres charges (65)	720
Total		Total	33 300

- Résultat courant avant impôts

Produits En +		Charges En -	
• Résultat d'exploitation (si +)	+	• ou Résultat d'exploitation (si -)	-
Quote-parts de résultat positifs (755)	+	Quote-parts de résultat négatifs (65)	-
Produits financiers (76 + 786)	+	Charges financières (66 + 686)	-
Total		Total	

Il représente le résultat global de l'activité habituelle de l'entreprise. Il tient compte des produits financiers et charges financières.

Il permet d'évaluer la rentabilité réelle, puisque les éléments non récurrents (éléments exceptionnels) ne sont pas inclus.

Application pratique :

Produits En +		Charges En -	
• Résultat d'exploitation (si +)	33 300	• ou Résultat d'exploitation (si -)	
Quote-parts de résultat positifs (755)		Quote-parts de résultat négatifs (65)	
Produits financiers (76 + 786)	3 680	Charges financières (66 + 686)	4 160
Total		Total	32 820

- Résultat exceptionnel

Produits En +		Charges En -	
Produits exceptionnels (77 + 787)	+	Charges exceptionnelles (67 + 687)	-
		Total	-

Le résultat exceptionnel regroupe les opérations non récurrentes (cessions d'immobilisations, amortissements exceptionnels, créances perdues, rappels d'impôt autres que ceux sur le bénéfice ...).

Application pratique :

Produits En +		Charges En -	
Produits exceptionnels (77 + 787)	1 200	Charges exceptionnelles (67 + 687)	5 640
		Total	- 4 440

- Résultat de l'exercice

Produits En +		Charges En -	
Résultat courant avant impôts	+	• ou Résultat courant avant impôts	-
• Résultat exceptionnel		• ou Résultat exceptionnel	-
		Participation des salariés (691)	-
		Impôts sur les bénéfices (695)	-
Total		Total	

Le résultat de l'exercice est le revenu de l'entreprise. Il indique le bénéfice ou la perte dégagé.

Application pratique :

Produits En +		Charges En -	
Résultat courant avant impôts	32 820	• ou Résultat courant avant impôts	
• Résultat exceptionnel		• ou Résultat exceptionnel	4 440
		Participation des salariés (691)	1 200
		Impôts sur les bénéfices (695)	4 500
Total		Total	22 680

Prêt(e) à passer à la pratique ?

Découvrez nos fiches d'exercices d'entraînement (1 à 5), fiches de révision complètes et corrigés pas-à-pas sur notre espace dédié : <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/shop-licence-%C3%A9conomie-gestion>

2. Le retraitement des SIG

Le classement des charges pour le calcul des différents soldes peut être modifié pour mieux correspondre à la réalité économique de l'entreprise, mais aussi pour rendre plus pertinentes les comparaisons interentreprises.

2.1. Les retraitements des charges de personnel, du personnel intérimaire

Interprétation :

La Banque de France évalue le « coût du facteur travail » et regroupe **toutes les rémunérations versées au personnel sous différentes formes**.

Après retraitements, les charges de personnel du tableau des SIG comprennent les comptes de charges suivants :

- Rémunération du Personnel (**compte 641**),
- Rémunération du travail de l'exploitant (**compte 644**),
- Charges sociales et de prévoyance (**compte 645**),
- Personnel extérieur (**compte 621**) ou intérimaire à déduire des charges externes et donc des consommations en provenance des tiers,
- Participation des salariés aux résultats (**compte 691**). Elle correspond à une « prime » versée aux salariés en fonction du résultat de l'entreprise. Elle est obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés.

Retraitement :

- On enlève les charges « Personnel extérieur (compte 621) » de la Valeur Ajoutée pour les rajouter dans l'EBE (dans les charges de personnel).
- On enlève la participation des salariés aux résultats (compte 691) du résultat net pour la rajouter dans l'EBE (dans les charges de personnel).

Application pratique :

Pour faire face à une croissance du chiffre d'affaires, une entreprise a eu recours à du personnel intérimaire pour 9 000 €.

SIG avant retraitement		Retraitement	SIG après retraitement
= Marge commerciale	40 000		40 000
+ Production de l'exercice	10 000		10 000
- Consommations en provenance de tiers	20 000	-9 000	11 000
= Valeur ajoutée	30 000		39 000

+ Subventions	1 000		1 000
- Impôts et taxes	3 000		3 000
- Charges de personnel	5 000	9 000	14 000
= EBE	23 000		23 000

Application pratique :

En N, le montant de la participation des salariés est de 1 500 €.

SIG avant retraitement		Retraitement	SIG après retraitement
= Marge commerciale	40 000		40 000
+ Production de l'exercice	10 000		10 000
- Consommations en provenance de tiers	20 000		20 000
= Valeur ajoutée	30 000		30 000
+ Subventions	1 000		1 000
- Impôts et taxes	3 000		3 000
- Charges de personnel	5 000	1 500	6 500
= EBE	23 000		21 500
- Dotations	3 000		3 000
Résultat d'exploitation	20 000		18 500
Résultat financier	1 000		1 000
= RCAI	21 000		19 500
Résultat exceptionnel	0		0
- Participation des salariés	1 500	-1 500	0
- IS	2 000		2 000
= Résultat net	17 500		17 00

2.2. Le retraitement des subventions d'exploitation

Interprétation :

Les subventions d'exploitation (compte 74) sont attribuées aux entreprises pour deux raisons essentielles :

- pour **compléter un prix de vente insuffisant**. Elles sont considérées comme des compléments de prix de vente.

- pour **compenser un prix d'achat** ou un coût de revient élevé.

Il faut traiter les subventions d'exploitations comme des compléments de CA. Elles sont prises en compte dans le calcul de la production de l'exercice.

Retraitements :

Les subventions d'exploitation seront donc :

- rajoutées dans la valeur de la production vendue pendant l'exercice et donc dans la valeur ajoutée,

- enlevées de l'EBE.

Application pratique :

Une entreprise reçoit une subvention d'exploitation de 1 000 €.

SIG avant retraitement		Retraitement	SIG après retraitement
= Marge commerciale	40 000		40 000
+ Production de l'exercice	10 000	1000	11 000
- Consommations en provenance de tiers	20 000		20 000
= Valeur ajoutée	30 000		31 000
+ Subventions	1 000	-1000	0
- Impôts et taxes	3 000		3 000
- Charges de personnel	5 000		5 000
= EBE	23 000		23 00

2.3. Le retraitement des impôts, taxes et versements assimilés

Interprétation :

Les impôts et taxes sont des charges externes, car ce sont des services de l'état payés par l'entreprise. Ils sont retenus dès le calcul de la VA. En effet, ils sont considérés comme des compléments de prix d'achat ou la contrepartie de l'utilisation d'équipements, d'infrastructures ou de services publics fournis par l'État, les collectivités territoriales ou des collectivités publiques.

Retraitement :

Le retraitement consiste donc à :

- ajouter aux consommations en provenance des tiers pour le calcul de la valeur ajoutée,
- faire disparaître de la rubrique « impôts et taxes ».

Application pratique :

Une entreprise a déboursé des impôts et taxes pour 3 000 €.

SIG avant retraitement		Retraitement	SIG après retraitement
= Marge commerciale	40 000		40 000
+ Production de l'exercice	10 000		10 000
- Consommations en provenance de tiers	20 000	3 000	23 000

= Valeur ajoutée	30 000		27 000
+ Subventions	1 000		1 000
- Impôts et taxes	3 000	-3 000	0
- Charges de personnel	5 000		5 000
= EBE	23 000		23 00

2.4. Le retraitement des redevances de crédit-bail

Rappel des principes :

Dans le cadre d'un contrat de crédit-bail, les redevances payées par l'entreprise et comptabilisées pendant l'exercice constituent des charges déductibles.

Interprétation :

Les redevances sont liées au **financement des investissements** et représentent donc un élément du coût du capital technique.

Une société de crédit-bail est un organisme financier qui réalise des investissements destinés à la location auprès d'entreprises. Elle est propriétaire des biens et doit donc les amortir.

Pour le locataire, cette opération constitue un **mode de financement** qui permet à l'entreprise de disposer d'un bien de production sans l'acquérir, mais en payant en contrepartie un loyer.

Par conséquent la détermination du montant d'une redevance de crédit-bail (mobilier ou immobilier) inclut deux éléments :

- une première fraction correspondant à une **dotations aux amortissements**, comme s'il avait été acquis et donc amorti,
- une deuxième partie représentant une **charge d'intérêt**, destinée à rémunérer l'investissement réalisé, comme si le bien avait été financé par emprunt.

Retraitement :

Le retraitement des redevances de crédit-bail consiste donc à :

- Valeur Ajoutée : déduire les loyers du crédit-bail,
- Résultat d'exploitation : ajouter les dotations aux amortissements,
- Résultat courant avant impôt : ajouter les charges financières.

Application pratique :

Montant de la redevance annuelle pour un bien mobilier d'investissement : 12 000,00 €. Valeur d'origine du bien : 48 000,00 €. Valeur résiduelle en fin de contrat : 8 000,00 €. Durée du contrat de crédit-bail : 5 ans.

Quel est le montant de la dotation aux amortissements ?

$$(48\,000,00 - 8\,000,00) / 5 = 8\,000,00 \text{ €}$$

Quel est le montant de la charge d'intérêt ?

$$12\,000,00 - 8\,000,00 = 4\,000,00 \text{ €}$$

$$\text{Vérification : } 8\,000,00 + 4\,000,00 = 12\,000,00 \text{ €}$$

Quelles sont les conséquences dans le tableau des SIG ?

- Baisse de **12 000,00 €** des consommations de l'exercice en provenance des tiers,
- Augmentation de **8 000,00 €** des dotations aux amortissements d'exploitation.
- Augmentation de **4 000,00 €** des charges financières.

SIG avant retraitement		Retraitement	SIG après retraitement
= Marge commerciale	40 000		40 000
+ Production de l'exercice	10 000		10 000
- Consommations en provenance de tiers	20 000	-12 000	8 000
= Valeur ajoutée	30 000		42 000
+ Subventions	1 000		1 000
- Impôts et taxes	3 000		3 000
- Charges de personnel	5 000		5 000
= EBE	23 000		35 000
- Dotations	3 000	8 000	11 000
Résultat d'exploitation	20 000		24 000
- Charges financières	500	4 000	4 500
+ Produits financiers	1 000		1 000
= RCAI	20 500		20 500
Résultat exceptionnel	0		0
- Participation des salariés	1 500		1 500
- IS	2 000		2 000
= Résultat net	17 000		17 00

Prêt(e) à passer à la pratique ?

Découvrez nos fiches d'exercices d'entraînement (1 à 5), fiches de révision complètes et corrigés pas-à-pas sur notre espace dédié : <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/shop-licence-%C3%A9conomie-gestion>

3. Les ratios découlant des SIG

Il est important de comparer les montants de chaque catégorie de coûts (et de marges) :

- à ceux des **années précédentes** (analyse dynamique et non statique),
- à ceux des autres entreprises du **même secteur économique** (analyse ouverte et non en vase clos).

3.1. Les ratios d'activité

Nature	Formules	Interprétation
Taux de croissance du CA HT	$(CA_n - CA_{n-1}) / (CA_{n-1})$	L'évolution du chiffre d'affaires permet de mesurer le taux de croissance de l'entreprise
Taux de croissance de la valeur ajoutée	$(VA_n - VA_{n-1}) / (VA_{n-1})$	L'évolution de la valeur ajoutée est également un indicateur de croissance.

3.2. Les ratios de profitabilité

Nature	Formules	Interprétation
Taux de marge commerciale	$\frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Ventes de marchandises HT}}$	Il mesure l'évolution de la performance de l'activité commerciale de l'entreprise.
Taux de marge brute	$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{CAHT}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à générer une rentabilité à partir du chiffre d'affaires
Taux de profitabilité	$\frac{\text{Résultat net}}{\text{CAHT}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice net à partir du chiffre d'affaires.

3.3. Les ratios de partage de la valeur ajoutée.

Nature	Formules	Interprétation
Partage de la valeur ajoutée (facteur travail)	$\frac{\text{Charges de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}}$	Il mesure la part de richesse qui sert à rémunérer le travail des salariés
Partage de la valeur ajoutée (facteur capital)	$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Valeur ajoutée}}$	Il mesure la part de richesse qui sert à rémunérer les apporteurs de capitaux et à renouveler le capital investi.

4. La Capacité d'Autofinancement (CAF)

Le PCG présente la CAF comme le flux résiduel de trésorerie effective ou potentielle secrété par les opérations de gestions de l'entreprise.

La capacité d'autofinancement sert :

- de façon principale, à renouveler, améliorer et/ou renforcer l'outil de production (immobilisations),
- de façon accessoire, à faire face aussi au financement du besoin du cycle d'exploitation (accroissement des stocks et/ou des créances clients généré par le développement des ventes).

Elle est la source de liquidités qui assure la pérennité de l'entreprise par :

- le paiement des dividendes aux actionnaires et/ou associés qui ont investi dans l'entreprise,
- le remboursement des crédits bancaires,
- la contribution au financement de son développement.

4.1. Les modalités de calcul

La capacité d'autofinancement est le solde résiduel des flux financiers résultant des opérations de gestion (d'exploitation et financières) et de certaines opérations exceptionnelles.

Il s'agit d'un flux **potentiel**, calculé indépendamment des délais de paiement ou d'encaissement propres à chaque opération ayant généré cette capacité.

- **1er mode de calcul - Méthode soustractive**

La capacité d'autofinancement peut être calculée par une approche soustractive à partir de l'excédent brut d'exploitation (méthode qui montre l'origine du flux).

Postes pris en compte	À l'exclusion de
+ EBE + Autres produits (75) - Autres charges d'exploitation (65) +/- Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (755 – 655) + Produits financiers (76) - Charges financières (66) + Produits exceptionnels (77) - Charges exceptionnelles (67) - Participation des salariés (691) - Impôts sur les bénéfices (695)	Reprises sur provisions financières Dotations aux amortissements et provisions financières Gains / pertes sur cessions d'immobilisations, Quote-part des subventions virée au résultat, Reprises / Dotations aux amortissements et provisions exceptionnels
Capacité d'autofinancement de l'exercice	

Application pratique :

Suite de l'exemple (page 4) :

+ EBE	26580
+ Autres produits (75)	1440
- Autres charges d'exploitation (65)	-720
+/- Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (755 – 655)	0
+ Produits financiers (76)	1040
- Charges financières (66)	-3680
+ Produits exceptionnels (77)	480
- Charges exceptionnelles (67)	-2640
- Participation des salariés (691)	-1200
Impôts sur les bénéfices (695)	-4500
CAF	16800

• 2e mode de calcul - Méthode additive :

La capacité d'autofinancement peut être calculée par une approche additive à partir du résultat de l'exercice (modalité pratique de calcul).

Attention, dans le résultat de l'exercice, il y a des charges et des produits calculés (dotations). Ils ne correspondent pas à des flux de trésorerie. Il va falloir les annuler. Pour cela une charge qui vient en moins du résultat, va être rajoutée dans le calcul pour l'ôter. Inversement pour un produit,

normalement, on rajoute un produit dans le résultat. Dans notre situation, il faudra le soustraire pour l'annuler.

Capacité d'autofinancement de l'exercice	Résultat de l'exercice
	+ Charges calculées (681)
	+ Charges calculées financières (686)
	+ Charges calculées exceptionnelles (687)
	+ Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés – VNC (657)
	- Produits calculés d'exploitations (781)
	- Produits calculés financiers (786)
	- Produits calculés exceptionnels (787)
	- Produits des cessions d'éléments d'actifs – PCEA (757)
	- Quote-part de subventions virées aux résultats (747)

Application pratique :

Suite de l'exemple (page 4) :

Résultat de l'exercice	22 680
+ Charges calculées d'exploitation (681)	13500
+ Charges calculées financières (686)	480
+ Charges calculées exceptionnelles (687)	3000
+ Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés – VNC (657)	6000
- Produits calculés d'exploitations (781)	-11100
- Produits calculés financiers (786)	-2640
- Produits calculés exceptionnels (787)	-720
- Produits des cessions d'éléments d'actifs – PCEA (757)	-14400
- Quote-part de subventions virées aux résultats (747)	0
CAF	16 800

Calcul de la CAF retraité :

Lorsque les redevances de crédit-bail sont retraitées, le montant de la capacité d'autofinancement s'en trouve modifié, car une partie des redevances est assimilée à des dotations aux amortissements

CAF (PCG) + Dotations aux amortissements du crédit-bail

Application pratique :

Suite de l'exemple :

Hypothèse : Montant de la redevance annuelle pour un bien mobilier d'investissement : **10 000,00 €**.

Valeur d'origine du bien : **40 000,00 €**. Durée du contrat de crédit-bail : **5 ans**.

Amortissement = $40\,000 / 5 = 8\,000$ €.

CAF retraité = $16\,800 \text{ €} + 8\,000 \text{ €} = 24\,800 \text{ €}$.

4.2. Des rappels de notions en comptabilité pour le calcul de la CAF

Pour faciliter la compréhension des charges et produits calculés, il est nécessaire de comprendre qu'aucuns flux de trésorerie ne sont générés. De ce fait en comptabilité, le compte 512 Banque n'est jamais utilisé pour les écritures de charges et produits calculés.

- **Dotation et reprise des amortissements/dépréciations/provisions**

Prenons le cas simple d'un amortissement d'une immobilisation (même principe pour les dépréciations et provisions).

L'amortissement est la constatation comptable et annuelle de la perte de valeur normale des actifs d'une entreprise subie du fait de l'usure, du temps ou de l'obsolescence.

Exemple : Acquisition d'un véhicule : 10 000 € HT – On compte l'utiliser 4 ans. Acquisition le 1er janvier.

Années	Base amortissement	Amortissement	Valeur nette comptable
N	10 000 (1)	2500 (2)	7 500 (3)
N+1	10 000	2500	5 000
N+2	10 000	2500	2 500
N+3	10 000	2500	0

(1) Base amortissement = coût d'acquisition

(2) Le calcul d'un amortissement linéaire = $\text{coût d'acquisition} / \text{durée d'amortissement}$ ($10\,000 / 4 = 2\,500$ €)

(3) Valeur nette comptable (VNC) = Base amortissement – la somme des amortissements passés

Pour l'année N, l'écriture comptable est la suivante :

31.12.N				
681	281	Dotation aux amortissements Amortissement immobilisation corporelle	2 500	2 500

		Dotation aux amortissements en N		
--	--	----------------------------------	--	--

On constate une charge, compte 681, de 2 500 €. La contrepartie n'est pas un compte bancaire (compte 512). De ce fait, il faudra l'enlever des charges pour le calcul de la CAF.

- **Quote-part de subventions virées aux résultats**

La QP de subventions virées aux résultats se situe, dans le compte de résultat, dans les **produits exceptionnels sur opérations en capital**.

La QP de subventions virées aux résultats est une opération résultat des subventions d'investissement.

Les subventions d'investissement sont des aides dont peuvent bénéficier les entreprises en vue d'acquérir ou de créer des immobilisations (à elles sont alors dénommées **subventions d'équipement**, inscrites en compte **131**) ;

Pour la comptabilisation, l'entreprise peut décider d'étaler la subvention sur plusieurs exercices comptable. 2 situations :

- **Le bien financé par la subvention est amortissable** : la reprise de subvention d'investissement est constatée annuellement et s'effectue sur la même durée et au **même rythme que l'amortissement de l'immobilisation** acquise ou créée par la subvention.
- **Le bien financé par la subvention est non amortissable** : la reprise de la subvention d'investissement est étalée sur le nombre d'années pendant lequel l'immobilisation est inaliénable (la subvention est accordée à condition que l'immobilisation ne soit pas cédée pendant une durée déterminée) aux termes du contrat accordant la subvention. Si aucune clause d'inaliénabilité n'est présente, **la reprise annuelle de la subvention est échelonnée par fraction égale au 1/10ème du montant de la subvention**.

Exemple :

L'entreprise Z veut faire l'acquisition d'une machine numérique de 40 000 € le 01.07.N (amortissement sur 4 ans en linéaire) et demande une subvention pour un montant de 20 000 €. Elle reçoit l'accord le 01.03.N et le versement le 30.05.N.

01.07 : Octroi : 4411 - Subvention à recevoir à 131 – Subvention d'équipement pour 20 000 €.

01.03 : Encaissement : 512 - Banque à 4411 - Subvention à recevoir pour 20 000 €.

A ce stade, les 2 écritures n'impactent pas le compte de résultat mais le bilan. Donc rien à faire dans le cadre du calcul de la CAF (la CAF se calcul en fonction du compte de résultat et non du bilan).

Au 31 décembre, il faut s'occuper de l'étalement de la subvention dans le compte de résultat.

Date	Base	Annuité	Étalement subvention
N	40000	5000	2500
N+1	40000	10000	5000
N+2	40000	10000	5000
N+3	40000	10000	5000
N+4	40000	5000	2500

$5\,000 = 40\,000 / 4 \times 6 / 12 - 2\,500 = 5\,000 \times 50\%$ (subvention = la moitié de l'investissement).

31.12.N

131	747	Sub. d'I inscrite au compte de R. QP de la sub. virée au R. Etalement de la subvention	2 500	2 500
-----	-----	--	-------	-------

C'est cette dernière écriture qui impacte le compte de résultat et le calcul de la CAF. Il n'y a aucun flux de trésorerie au 31.12. Le produit calculé de 2 500 € ne doit pas être pris en compte pour le calcul de la CAF. En partant du résultat (méthode additive), pour annuler le produit, il faudra soustraire les 2 500 € (faire l'inverse de ce qui a été fait).

- **La cession d'une immobilisation**

Ce point va être consacré à :

- La valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés (compte 657),
- Au Produits des cessions d'éléments d'actifs – PCEA (compte 757).

Exemple : Cession le 18/10/N d'un matériel industriel pour 5 000 € HT

Nature de l'immobilisation :	Matériel industriel	Durée d'utilisation :	5 années
Valeur brute :	18 500 € HT	Valeur résiduelle :	2 000 €
Date d'acquisition :	21 mai N-3	Mode d'amortissement :	Linéaire
Date de mise en service :	13 juin N-3		

Taux d'amortissement : $1/5 = 0,2$ soit 20 % Montant amortissable : $18\,500 - 2\,000 = 16\,500$ €

Exercice	Base	Amortissement		Valeur nette comptable
		Calcul	Montant	
N-3	16 500	$16\,500 \times 0,2 \times (198/360)$	1 815	16 685
N-2	16 500	$16\,500 \times 0,2$	3 300	13 385
N-1	16 500		3 300	10 085
N	16 500		3 300	6 785
N+1	16 500		3 300	3 485
N+2	16 500	$16\,500 \times 0,2 \times (162/360)$	1 485	2 000

La cession d'une immobilisation amortissable donne lieu à trois écritures :

⇒ L'encaissement du prix de cession

La TVA étant (en principe) déductible à l'acquisition, la cession est (en principe) soumise à la TVA.

Le prix de cession HT constitue un produit d'exploitation.

18/10/N			
462 (ou 512)	Créances sur cessions d'immobilisations	6 000,00	
757	Produits des cessions d'éléments d'actif		5 000,00
44571	TVA collectée		1 000,00

CAF : la cession entraîne une entrée d'argent (6 000 € - en banque). Normalement, le compte 757 devrait être pris en compte dans le calcul de la CAF, étant donné l'entrée de trésorerie. Mais, la cession étant un élément exceptionnel (la cession de cette immobilisation ne peut pas se reproduire l'année suivante), nous ne prenons pas en compte le compte 757 dans le calcul de la CAF. Il faudra annuler les 5 000 €.

⇒ La dotation (complémentaire) aux amortissements

L'immobilisation doit être amortie jusqu'à la date de cession (date de fin des avantages économiques attendus de l'utilisation de l'immobilisation).

Dotation de l'exercice N (du 1/1/N au 18/10/N) : $3\,300 \times ((9 \times 30) + 18) / 360 = 3\,300 \times 288 / 360 = 2\,640,00$ €.

31/12/N			
68112	Dotations aux amortissements	2 640	
28154	Amortissements du matériel industriel		2 640

CAF : aucun flux de trésorerie. Il faudra annuler les 2 640 € (compte 681).

⇒ La sortie de l'actif (sortie du patrimoine)

Le compte de l'immobilisation (2154) et le compte d'amortissement (28154) doivent être soldés (l'immobilisation cédée ne doit plus apparaître au bilan).

Compte 2154 : Solde débiteur égal au coût d'acquisition : 18 500 €.

Compte 28154 : Solde créditeur égal au cumul des amortissements de l'acquisition à la cession : 1 815 + (2 × 3 300) + 2 640 = 11 055 €.

Le solde du coût de l'immobilisation qui n'a pas été amorti (VNC à la date de cession) constitue une charge exceptionnelle : Débit du compte 657 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (contrepartie comptable de la diminution de l'actif net) :

$$\text{VNC} = 18\,500 - 11\,055 = 7\,445 \text{ €}$$

31/12/N			
657	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	7 445,00	
281	Amortissements du matériel industriel	11 055,00	
2154	Matériel industriel		18 500,00

CAF : aucun flux de trésorerie. Il faudra annuler les 7 445 € (compte 657).

4.3. Les ratios de la CAF

Taux de capacité d'autofinancement :

CAF / Chiffre d'affaires.

Il fixe la part des ressources internes créée par l'activité de l'entreprise et qui lui permet d'assurer son financement.

Application pratique :

Suite de l'exemple, avec une CAF de 16 800 € et un CA de 107 940 €.

Capacité d'autofinancement : $16\,800 / 107\,940 = 0,16 = 16\%$.

L'entreprise génère 16 euros de ressources internes pour assurer un financement de 100.

Capacité de remboursement :

$$\text{Dettes financières} + \text{CBC} / \text{CAF}$$

CBC : concours bancaires courants (au passif dernière ligne du bilan).

Ce ratio permet de déterminer dans quelle mesure la trésorerie potentielle générée par l'activité permet de rembourser les dettes financières de l'entreprise. Il ne doit pas être supérieur à 2 ou 3. La dette financière doit être remboursée (par sécurité) sur 2 ou 3 exercices.

Application pratique :

Suite de l'exemple, avec une CAF de 16 800 €. L'entre possède des dettes financières de 62 260 € et 2 775 €.

Capacité de remboursement = $(62\,260 + 2\,775) / 16\,800 = 3,8$. Il faut presque 4 ans pour rembourser ses emprunts via la CAF > 3 ans.

L'autofinancement :

$$\text{Autofinancement} = \text{CAF} - \text{Dividendes}$$

L'autofinancement correspond donc aux ressources financières dégagées par un an d'activité et conservées dans l'entreprise.

La CAF correspond à ce que l'on **pourrait garder** en entreprise, l'autofinancement correspond à ce que l'on **a effectivement** gardé après financement des actionnaires (dividendes).

L'autofinancement comme les apports et les emprunts, participe effectivement au financement de l'entreprise. Ce financement permet d'éviter le recours aux emprunts et donc de supporter des charges d'intérêt et ainsi améliorer l'autonomie financière de l'entreprise.

Application pratique :

Suite de l'exemple, avec une CAF de 16 800 €, l'entreprise a transmis 10 000 € de dividendes.

Autofinancement = $16\,800 - 10\,000 = 6\,800$ €

Prêt(e) à passer à la pratique ?

Découvrez nos fiches d'exercices d'entraînement (1 à 5), fiches de révision complètes et corrigés pas-à-pas sur notre espace dédié : <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/shop-licence-%C3%A9conomie-gestion>